

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS SQLI

Paris – 20 septembre 2024. SQLI, groupe européen dédié aux services digitaux, annonce que DBAY Advisors, son actionnaire de référence depuis 2019, a fait part de son intention d'acquérir l'ensemble des actions SQLI non détenues par l'Initiateur au prix de 54,00 € par action dans le cadre d'une offre publique suivie d'un possible retrait obligatoire.

A cet effet, Synsion BidCo (l'« Initiateur »), une société indirectement contrôlée par DBAY Advisors qui détient 83,5% du capital de SQLI et 80,9% des droits de vote théoriques, a déposé ce jour auprès de l'AMF un projet d'Offre Publique d'Achat simplifiée (l'« Offre ») visant l'intégralité des actions de SQLI non détenues par l'Initiateur.

UN CAPITAL CONTRÔLÉ À PLUS DE 83% ET UNE COTATION EN BOURSE QUI NE SE JUSTIFIE PLUS

Cette Offre repose sur le constat que le fonctionnement opérationnel de la Société en cas de sortie de cote serait simplifié au vu des dispositions auxquelles sont soumises les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé. En outre, compte tenu de la structure actuelle de son actionnariat et du faible volume d'échanges sur les actions SQLI sur le marché, la cotation présente une utilité relativement faible pour SQLI. A ce titre, entre 2023 et 2024, le volume quotidien moyen des transactions sur les actions SQLI a baissé de 39%¹.

L'Initiateur considère ainsi que l'Offre présente une opportunité de liquidité pour les actionnaires de SQLI. L'Initiateur a également fait savoir que si les résultats de l'Offre le permettent, celui-ci envisage de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions de la Société.

Les termes de l'Offre sont plus amplement détaillés dans le projet de note d'information disponible sur le site Internet de SQLI ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

UNE PRIME DE PLUS DE 30%

Le prix proposé valorise 100% du capital de SQLI² à environ 252 M€ et fait apparaître une prime³ de :

- 37% sur le cours au dernier jour de cotation précédant l'annonce ;
- 33% sur le cours moyen pondéré par les volumes à soixante jours ; et
- 31% sur le cours moyen pondéré par les volumes à six mois.

¹ Source Euronext, données arrêtées au 15 septembre 2023 et au 15 septembre 2024

² Sur la base d'un capital composé de 4 667 856 actions

³ Primes calculées au 17 septembre 2024, dernier jour de cotation avant suspension du cours de l'action et annonce de l'Offre (39,40 €)



DES ENGAGEMENTS PORTANT SUR 5% DU CAPITAL

Les fonds Amiral Gestion et Moneta Asset Management, principaux investisseurs institutionnels de la Société se sont engagés (i) à céder leurs titres à Synsion Bidco préalablement à l'ouverture de l'Offre, pour le premier, et (ii) à apporter leurs titres à l'Offre, pour le second. De surcroît, des actionnaires personnes physiques, dont certains salariés, se sont également engagés à apporter à l'Offre leurs actions. Cette cession et ces apports seront réalisés au prix de l'Offre.

Au global, l'ensemble de ces engagements représentent 5,1% du capital de SQLI et 4,9% des droits de vote théoriques.

UNE OFFRE ACCUEILLIE FAVORABLEMENT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la base des travaux préliminaires du comité ad hoc constitué le 28 août 2024 et composé de 2 administrateurs indépendants, Brand & Retail représentée par Nathalie Mesny (Présidente du comité ad hoc) et Ariel Steinmann, et de Philippe Donche-Gay, le Conseil d'administration de SQLI, réuni le 18 septembre 2024, a accueilli favorablement le principe de l'Offre.

Un avis motivé sera rendu par le Conseil d'administration au vu du rapport de l'expert indépendant, le Cabinet Crowe HAF, représenté par Messieurs Olivier Grivillers et Maxime Hazim, chargé de porter une appréciation sur les conditions financières de l'Offre et du retrait obligatoire.

Selon le calendrier envisagé, l'Offre pourrait être finalisée avant la fin de l'année 2024.

La Société a demandé à Euronext la reprise de cotation de ses actions à l'ouverture de la séance de Bourse du lundi 23 septembre 2024.

**Toutes les informations relatives au projet d'offre publique d'achat simplifiée
sont disponibles sur :
www.opas-sqli.com**

Recevez gratuitement toute l'information financière de SQLI par e-mail en vous inscrivant sur :

www.actusnews.com

A propos de SQLI : Créé en 1990, SQLI est un groupe européen de services digitaux qui accompagne les grandes marques internationales dans la création de valeur par le digital. Ses équipes créatives et techniques s'engagent à offrir aux clients, consommateurs ou usagers, des expériences inédites et engageantes en s'appuyant sur le meilleur des technologies et méthodologies ainsi que sur leurs compétences et convictions. Elles conçoivent, développent et déploient des architectures solides et performantes qui améliorent l'agilité des entreprises, augmentent leur efficacité et favorisent leur croissance. Ses 2 100 collaborateurs sont répartis dans 12 pays : France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Espagne, Maroc, Maurice et Dubaï. En 2023, le groupe SQLI a réalisé un chiffre d'affaires de 251 M€. SQLI est cotée sur Euronext Paris (SQL) depuis le 21 juillet 2000.

<https://www.sqli.com>

Suivez SQLI sur [LinkedIn](#)

Suivez SQLI sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

RELATIONS INVESTISSEURS

OLIVIER STEPHAN – 01 85 64 20 20 – ostephan@sqli.com
JEROME FABREGUETTES LEIB – 01 53 67 36 78 – sqli@actus.fr

RELATIONS PRESSE FINANCIERE

DEBORAH SCHWARTZ – 01 53 67 36 35 – dschwartz@actus.fr

